

PLAN ECOPHYTO 2

LE 2^E PLAN PEUT-IL RÉUSSIR ? ET COMMENT ?

➔ 13 recommandations de la Fondation Nicolas Hulot

Le 30 janvier, Stéphane Le Foll annoncera le nouveau plan Ecophyto. Après l'échec du premier, l'enjeu est de taille pour le gouvernement et l'avenir de notre agriculture. A l'heure des derniers arbitrages gouvernementaux, la Fondation Nicolas Hulot présente son analyse des dysfonctionnements passés, les mesures attendues et les conditions de réussite de ce nouveau plan.

POINT PRESSE /// MARDI 27 JANVIER 2015

Porte-parole : Matthieu Orphelin,
06 37 36 83 41, m.orphelin@fnh.org

**FONDATION
NICOLAS
HULOT**
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

UN CONSTAT D'ÉCHEC POUR LE 1^{ER} PLAN : PAS DE RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES EN 6 ANS

La France est le 3^e consommateur mondial de pesticides, 100 000 tonnes par an sont ainsi utilisées par l'agriculture pour produire notre alimentation. Les cultures les plus utilisatrices sont les grandes cultures, au vu de la surface qu'elles occupent, mais aussi les vignes et l'arboriculture, par unité de surface.

Issu du Grenelle de l'Environnement, le plan Ecophyto visait à réduire de 50% l'utilisation des pesticides en 10 ans. 6 ans après son lancement, le bilan est sans appel : **aucune tendance de réduction des pesticides, voire même, une augmentation observée en 2013.**

Pourtant des nouvelles alertes des scientifiques confirment les impacts des pesticides sur :

- La santé des agriculteurs et des riverains : l'étude collective de l'INSERM (2013) rappelle les risques supplémentaires liés à l'usage des pesticides pour le développement des lymphomes, leucémies, Parkinson...
- La biodiversité : le déclin des pollinisateurs, comme les abeilles, dont les populations ne cessent de décroître (30% à 70%), mettant à mal les écosystèmes, l'économie apicole et la capacité même de l'agriculture à être productive.
- La qualité de l'eau : la présence latente de pesticides dans les nappes souterraines et superficielles qui nous éloigne encore un peu plus de l'objectif de la directive cadre sur l'eau
- La qualité de l'air : même réalisé de manière discontinue, le suivi de la qualité de l'air montre une contamination par les pesticides d'origine agricole contribuant largement, avec le diesel, à la dégradation de la qualité de l'air globale.

Le 30 janvier, Stéphane Le Foll annonce le 2^e plan Ecophyto. Comment éviter un nouvel échec ?

LES MESURES VRAISEMBLABLEMENT ANNONCÉES : NÉCESSAIRES MAIS PAS SUFFISANTES

- 1. Maintenir le cap** de réduction de 50% des pesticides d'ici 2025 ainsi qu'un palier intermédiaire de 25% en 2020. Rappelons que ce palier de 25% est, selon l'INRA, atteignable sans modification en profondeur des systèmes agricoles.
- 2. Développement du biocontrôle** (protection des végétaux à base de mécanismes naturels) : c'est une condition nécessaire à un nouveau plan pour montrer que d'autres alternatives sont possibles, notamment sur colza et pomme de terre (potentiel de diffusion de 30 à 40%). Toutefois, il ne doit pas être décorrélé d'une évolution globale du système de production (pas seulement remplacement d'une pratique par une autre).
- 3. Développement de l'agroéquipement** (GPS, caméras, bineuses...) : le développement de l'agroéquipement est utile. Attention à ce que le plan Ecophyto ne conduise pas à la course à l'investissement et à un poids économique trop conséquent pour les agriculteurs s'il constitue la seule réponse... La dynamique collective (CUMA) est pour cela essentielle.
- 4. Renforcement et développement du réseau des fermes DEPHY (3000 fermes)**: le suivi du réseau nous montre des marges de manœuvre conséquentes et met notamment en évidence que la performance environnementale va de pair avec l'amélioration de la productivité et la marge brute. Intégrer également la dimension collective comme impulsée par les GIEE. Au-delà de la taille du réseau, la question du transfert aux autres agriculteurs doit être creusée.
- 5. Certificat d'économie de produits phytosanitaires** (CEPP) : l'obligation de résultat est un bon objectif à poursuivre. Dommage que soit abandonnée la séparation de la vente et du conseil, mesure pourtant sans impact sur les dépenses publiques.

DES MESURES IMPORTANTES EN COURS D'ARBITRAGE

- 6. Élargissement de l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes** : il faut aller vite et loin. François Hollande s'y est engagé lors de la dernière conférence environnementale. Le plan d'actions envisagé doit être précisé tant au niveau français qu'europpéen.
- 7. Leviers agronomiques (rotations, haies...)** : le nouveau plan doit contribuer à faire évoluer les systèmes agricoles en profondeur en promouvant et incitant à la rotation, la diversification des productions, les infrastructures agroécologiques pour le maintien de la biodiversité.
- 8. Une fiscalité à accentuer** : les deux mesures fiscales doivent être soutenues et amplifiées, aussi bien la taxe sur la vente des produits phytosanitaires que la redevance pour les pollutions diffuses. Les fonds ainsi dégagés devront soutenir les démarches vertueuses tant côté agriculteurs que projets de territoires (comme la prime nationale pour la restauration collective).
- 9. Campagne nationale d'information sur les dangers des pesticides** : mesure essentielle et évoquée lors de la conférence environnementale. Stéphane Le Foll donnera-t-il une suite ?
- 10. La reconnaissance des maladies professionnelles** : aller plus vite et plus loin notamment sur l'inscription de la leucémie ou du lymphome non hodgkinien au tableau des maladies professionnelles.

DES MESURES POURTANT ESSENTIELLES QUI NE SERAIENT POUR L'INSTANT PAS RETENUES

- 11. Un copilotage agriculture-écologie** : un pilotage conjoint entre le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Écologie, voire le ministère de la Santé, semble évident pour assurer une coordination des politiques publiques. Le ministère de la Recherche doit également être intégré dans le dispositif de gouvernance proposé.
- 12. Séparation de la vente et du conseil** : absente du rapport, c'est une mesure pourtant à la fois efficace et sans impact sur les finances publiques. Les agriculteurs pourraient ainsi s'appuyer soit sur des associations de conseil et de développement soit sur des structures privées et donc être mieux à même de répondre aux objectifs de réduction des pesticides.
- 13. Susciter la demande en produits locaux de qualité** : il est nécessaire d'intégrer des critères environnementaux dans les signes officiels de qualité. L'autre levier est celui de la restauration collective : en plus de développer l'offre en produits bio locaux dans les territoires, développer la demande grâce à une prime nationale aux cantines finançant leur besoin d'investissements dans la transformation de produits bruts ou l'accompagnement dans les démarches vertueuses. Cette aide, d'une durée de 2 à 3 ans par projet, coûterait à l'Etat de l'ordre de 30 à 40 millions d'euros par an et permettrait in fine d'améliorer le repas de 500 000 enfants, de la maternelle au primaire.

➔ **Le nouveau plan Ecophyto doit apporter des réponses globales à un problème systémique qui ne touche pas que le monde agricole. Il doit accompagner, concrètement et efficacement, en agissant tant sur la demande que sur l'offre, notre agriculture dans sa transition agroécologique et notre société vers plus de bien-être.**

La FONDation

Créée en 1990, reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission d'accélérer les changements de comportements individuels et collectifs en faisant émerger et en valorisant des solutions en faveur de la transition écologique de nos sociétés. Pour la Fondation, l'écologie ne doit plus être une thématique parmi d'autres mais constituer le cœur de l'action publique et privée.

Afin de mener à bien sa mission, la Fondation combine la réflexion à l'action :

- Elle élabore des idées nouvelles et porte des propositions auprès des décideurs politiques et économiques avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaire de haut niveau.
- Elle accompagne les acteurs du changement en soutenant et valorisant, en France comme à l'international des initiatives porteuses d'avenir afin de les démultiplier à plus grande échelle. Riche d'enseignements, la réalité du terrain inspire et nourrit la production intellectuelle.
- Et pour que chacun puisse s'approprier et se mobiliser en faveur de la transition écologique, elle élabore des outils et des campagnes citoyennes.

Reconnue d'utilité publique, apolitique et non confessionnelle, la Fondation est également une ONG environnementale représentative. A ce titre, elle siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Conseil économique social et environnemental ou le Comité national de la transition écologique.